



France Travail

Informier - Analyser - Négocier - Mobiliser

Vous avez dit concertation ?



La création de France Travail s'inscrit dans le dossier « Objectif Plein Emploi » du gouvernement. France Travail doit devenir le bras armé des politiques publiques en matière d'emploi dans le but de permettre à Macron de tenir « sa promesse » de campagne d'atteindre le plein emploi en réduisant le taux de chômage à moins de 5% durant son quinquennat. Mais à quel prix !

Thibaut GUILLY, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, a été désigné pour mener une mission de concertation et de préfiguration visant à partager le diagnostic, élaborer des propositions concrètes pour la transformation du Service Public de l'Emploi et préfigurer la transformation de Pôle Emploi en France Travail. Cette mission est réalisée sur la base, notamment, des éléments suivants selon le gouvernement :

- **La création de France Travail**, qui suppose une transformation de Pôle Emploi et de tous les acteurs du Service Public de l'Emploi, ainsi qu'une mise en commun des compétences de l'État, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs économiques et associatifs pertinents, en lien, notamment, avec les « partenaires sociaux »,
- **La préparation et le lancement d'une expérimentation** consistant en la mise en œuvre d'un diagnostic et d'une orientation accélérés et la mise en place d'un accompagnement intensif des allocataires du RSA. Les bénéficiaires devront réaliser de 15 à 20h hebdomadaires d'activités centrées sur le projet d'insertion ou de réinsertion professionnelle, dans le même esprit que le CEJ.

Un comité des parties prenantes et des groupes de travail ont été mis en place. Ils regroupent les acteurs concernés (collectivités, partenaires sociaux, administrations, opérateurs, associations d'insertion, entreprise de travail temporaire...). La concertation a commencé en septembre et s'achèvera en janvier prochain. **L'expérimentation RSA débutera début 2023. La mise en œuvre effective de France Travail est prévue début 2024 en lien, pour Pôle emploi, avec une nouvelle convention tripartite.**

Le gouvernement a défini 10 thèmes de groupes de travail : Communication et aller vers, Diagnostic et orientation des personnes, Accompagnement des personnes, Zoom formation, Engagements Réciproques, Services aux employeurs, Services aux conseillers, Gouvernance et pilotage, Numérique.

La CGT Pôle emploi a pris toute sa place dans cette phase de concertation. En lien avec la confédération CGT, nos fédérations : Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux-

CGT, Union Fédérale des Syndicats de l'Etat-CGT – Fédération des Services Publics-CGT (qui rassemblent tous les syndicats CGT présents dans toutes les structures touchées par cette évolution), **La CGT Pôle emploi a participé à plusieurs groupes de travail** (accompagnement des personnes, services aux employeurs, services aux conseillers, numérique) tandis que d'autres syndicats CGT se sont impliqués sur les autres groupes.

Les objectifs poursuivis par la CGT Pôle emploi :

- ✓ **Porter les revendications de la CGT au service des besoins des usagers, pour permettre à chacun de trouver un emploi correspondant à ses choix et ses qualifications et que nos missions de Service Public soient préservées et que de réels moyens y soient associés dans l'intérêt de tous les personnels de la formation, de l'insertion professionnelle et du droit à une juste indemnisation ;**
- ✓ **Disposer de l'ensemble des documents de travaux et de présentation ;**
- ✓ **Construire une base revendicative commune à l'ensemble des organisations CGT impactées par le projet France Travail**

Si la CGT Pôle emploi peut partager la nécessité d'améliorer le Service Public de l'Emploi, ni les constats posés, ni les analyses, et encore moins les pistes de propositions ne correspondent aux revendications de la CGT concernant les services aux usagers et les conditions d'exercice de nos missions.

De même, nous ne pouvons que nous opposer à la forme de cette concertation. Aucune réelles possibilités d'échanges, des documents partagés en visio car non envoyés au préalable, ni de débats et de prise en compte des propositions quand les groupes de travail thématiques se réunissent, sur toute la période, 3 fois 2 heures, sur zoom, avec près de 40 participants !

Ce 14 décembre, les personnels de Pôle emploi ont reçu un mail de Paul Bazin faisant la promotion d'un questionnaire « France Travail : votre avis compte ! ». Ce même questionnaire a déjà été envoyé à d'autres acteurs du Service Public de l'Emploi. Les agents ont jusqu'au 23 décembre pour le compléter, alors que les premières annonces sur France Travail ne devraient intervenir que début janvier. La direction veut ainsi nous faire croire que les avis, suggestions et besoins des agents de Pôle emploi sur France Travail seront pris en compte... Est-ce vraiment sérieux ?

**LA CGT POLE EMPLOI DEFEND UN VRAI SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI
AU SERVICE DES BESOINS DES USAGERS ET DU DROIT A UNE JUSTE
INDEMNISATION POUR TOUS LES TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI
ET UNE AUGMENTATION DES MINIMA SOCIAUX**